

INKANTER SANT-TEGONEG LOEGUINER

Samedi 27 mars 2021

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh - 



Numéro 137

HORAIRES DES MAIRIES

Mairie de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec :

Les mardi, mercredi et vendredi de 09h à 12h, le samedi de 9h à 11h.

Mairie de Saint-Thégonnec :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi, de 9h à 12h.

RECHERCHE DE DENTISTE POUR LA COMMUNE



Un local accueillant, situé en plein centre-bourg, a été nouvellement rénové.

Ce local comprend : une salle d'attente, une pièce de soins, une pièce de stérilisation, une salle de radiologie et une pièce privative avec sanitaires.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : 02 98 79 61 06.

Pour la santé de tous, n'hésitez pas à relayer cette information dans vos réseaux.

SEMAINES DE LA PETITE ENFANCE

La CAF et Très Tôt Théâtre organisent des animations dans le cadre des Semaines de la Petite Enfance. La Commune avec EPAL s'associent pour proposer différentes actions :

- **mercredi 31 mars, atelier « Naturo disco »** pour les enfants de 6 mois à 6 ans. Inscription obligatoire : 02.98.79.68.65.

- **samedi 10 avril, à 15h30 et 16h30, 2 séances d'éveil musical** avec Michel Talandier. Inscription obligatoire : 02.98.79.68.65.

CONTAINERS A VERRE

Nous constatons qu'il y a de plus en plus de dépôts sauvages divers (packs de bière, plaque vitrocéramique...) autour des containers pour le recyclage du verre.

Le temps passé par les services techniques à nettoyer ces incivilités est autant de temps qu'ils n'ont pas pour entretenir ou améliorer d'autres lieux publics (entretien des espaces verts, des trottoirs, des routes, des chemins ruraux, des bâtiments municipaux, des espaces de jeux de vos enfants, installations de décorations florales ou de Noël...).

Pour rappel, les articles R.632-1 et R.635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peines d'amendes, allant de 68 € à 1500 €, les dépôts de déchets.

MASQUES JETABLES... dans une poubelle

Nous vous rappelons qu'une fois utilisés, les masques doivent être jetés dans une poubelle d'ordures ménagères, dans un sac fermé. Trop souvent, ils finissent sur la voie publique ou dans les sacs jaunes. Ces accessoires de protection sont susceptibles d'être porteurs du virus de la Covid-19. Soyons tous citoyens, faisons les bons gestes.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

de la mairie de Loc-Eguiner

Mardi 30 mars et mercredi 7 avril 2021.

CONCOURS PHOTO AMATEUR



La commune organise un **concours photo amateur**, réservé aux habitants de la commune, dont le thème est « **Faites-nous découvrir une richesse de Saint-Thé Loc** ». Il se déroulera **du 5 avril au 4 juin 2021**.

Le concours comprend deux catégories : Jeunesse (moins de 18 ans) et Adultes (18 ans et plus). Le gagnant de chaque catégorie se verra récompensé d'un bon d'achat de 50 €.

Les plus belles photos feront l'objet d'une exposition salle Kanevedenn, à côté de l'office de tourisme.

Vous trouverez le formulaire d'inscription et le règlement dans les mairies et sur le site internet de la commune.

BIBLIOTHÈQUE

Exposition "Les livres, c'est bon pour les bébés"

Du 24 mars au 17 avril, cette exposition réalisée par ACCESS et prêtée par la Bibliothèque du Finistère, a pour but d'inviter enfants, parents et professionnels à partager le plaisir des livres et de la lecture.

Exposition proposée dans le cadre des Semaines de la Petite Enfance.

Horaires :

Mardi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 9h-12h et 14h30-18h30 ; jeudi : 15h-18h30 ; samedi : 9h30-12h30.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

Facebook : [bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnecloceguiner)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par délibération du 12 juin 2020 et par arrêté du 23 juin 2020, Morlaix Communauté a décidé d'engager une procédure d'abrogation des cartes communales de Botsorhel, Le Cloître Saint-Thégonnec, Lannéanou, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Plouegat-Moysan, Plounéour-Ménez et Le Ponthou.

Dans ce cadre, une enquête publique aura lieu **du 7 au 21 avril 2021**, à Morlaix Communauté. Les éléments du dossier seront également disponibles en mairie.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Judis 1^{er} et 15 avril de 9h à 12h **SUR RENDEZ-VOUS**, auprès de la mairie au 02 98 79 61 06. **Port du masque obligatoire.**

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

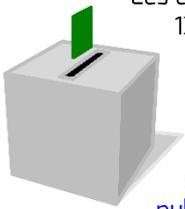
A l'occasion du lundi de Pâques, il n'y aura pas de collecte à Loc-Eguiner le **5 avril**. Elle est **reportée au mardi 6 avril**, le matin à partir de 6 heures.



DÉCHÈTERIE

La déchèterie sera fermée le lundi de Pâques, le **5 avril 2021**.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Les électeurs sont appelés à voter les dimanches 13 et 20 juin pour ces deux scrutins.

Les personnes nouvellement installées dans la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au vendredi 7 mai**,

soit en retirant un formulaire en mairie ou sur Service-Public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>, soit en

réalisant la démarche en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Il est nécessaire de fournir une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les personnes ayant déménagé au sein de la commune depuis les dernières élections sont invitées à faire connaître leur nouvelle adresse en mairie.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont en principe inscrits automatiquement, mais il est prudent de le vérifier auprès de la mairie.

Les nouveaux électeurs recevront leur carte électorale dans le courant du mois de mai.

Les personnes indisponibles les jours des votes peuvent donner procuration à un autre électeur de la commune. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire. Le formulaire est aussi téléchargeable : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

À partir du 6 avril, cette démarche pourra se faire partiellement par voie dématérialisée, depuis un smartphone ou un ordinateur, grâce au dispositif Maprocuration (détails à venir).

YOGA MÉDITATION BRETAGNE



L'Association Yoga Méditation Bretagne s'installe à Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, au 18 rue Lividic (anciennement chambres d'hôtes Ar Presbytal Coz) dans une yourte spacieuse et confortable.

L'association vous propose des séances hebdomadaires de yoga adaptées à vos besoins, à votre âge.

Du yoga dynamique (vinyasa, kundalini), ou plus doux comme le yoga senior (yoga sur chaise, adapté aux plus de 65 ans) ou pour une relaxation profonde (restaurant, yoga nidra), mais aussi du yoga adapté aux enfants dès 4 ans, en présence de lapins (bunny yoga).

Vous pouvez également profiter de séances de méditation très variées, afin de découvrir les bienfaits de chacune des techniques (méditation zen, de pleine conscience, dynamique d'Osho...).

Vous venez quand vous le souhaitez, selon vos envies, vos besoins du moment !

L'association YMB vous propose également des stages et ateliers, notamment : atelier yoga parent-enfant le dimanche de 10h à 11h30, stage « Crochet Bien-Être », d'une durée de 4 jours. Ce stage vous propose de vous ressourcer en alliant méditation, yoga et créativité manuelle autour de la laine, stage yoga parent-enfant (4 jours), ou stage de reconnexion profonde à ses racines (4 jours, alliant séances de méditation, en yourte et en pleine nature et séances de yoga, sylvothérapie, nettoyage profond au tambour chamanique, et bain vibratoire).

La yourte ouvrira ses portes dès le mois de Juin 2021.

Vous retrouverez toutes les informations et tarifs sur le site : www.yogameditationbretagne.jimdosite.com

Contact : 06 35 39 05 07

Mail : yogameditationbretagne@gmail.com

Facebook : [Yoga Meditation Bretagne](https://www.facebook.com/YogaMeditationBretagne)



TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

L'association Droit à l'Emploi poursuit ses démarches de mise en place des conditions favorables pour candidater dans l'objectif que la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner soit sélectionnée parmi les 50 territoires d'expérimentation nationale de création d'Entreprises à But d'Emploi.

Elle vous invite à participer à leur appel public à consultation concernant le nom de

leur future Entreprise à But d'Emploi. Cet appel se fait via un tableau virtuel avec des post-it sur internet (dénommé Padlet) dont vous trouverez le lien ci-après :

<https://link.infini.fr/nomebe>

Les locaux situés à la Zone Artisanale de Mez Ménez sont ouverts du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 09 77 38 01 73

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

Facebook : [@TZCLDSaintTheLoc](https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc).

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences à la mairie de Saint-Thégonnec

Vous avez des problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, différends relatifs à un contrat de travail, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux... et vous ne voulez pas partir dans de longues procédures. Le conciliateur de justice est là pour permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.



M. BROCH, conciliateur de justice, tient désormais une permanence à la mairie de Saint-Thégonnec **le premier vendredi de chaque mois, le matin**.

Il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec au 02 98 79 61 06 ou celle de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec au 02 98 78 07 87.

Prochaine permanence le vendredi 2 avril.

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX



Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation

sociale et professionnelle. Les permanences de Mme Rivoal ont lieu à 14h, sur rendez-vous, en mairie de Saint-Thégonnec, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.

Tél. : 02 98 15 15 50

La prochaine permanence aura lieu le mardi 6 avril.

ANTENNE RÉSEAU MOBILE

Bouygues Telecom et SFR envisagent des travaux sur l'antenne de téléphonie mobile située près du Centre de Secours afin de mutualiser leurs équipements et améliorer la couverture de leur réseau.

Un dossier d'informations est disponible en mairie.